

**RECUEIL**

**DES**

**ACTES**

**ADMINISTRATIFS**

---

RECUEIL SPECIAL

ANNÉE 2018 – NUMÉRO 147 DU 05 JUILLET 2018

---

# TABLE DES MATIERES

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

Arrêté préfectoral du 04 Juillet 2018 portant nomination du Collège Départemental Consultatif de la Commission Régionale du Fonds pour le Développement de la Vie Associative



Préfet du Nord

Direction Départementale  
de la Cohésion Sociale

**Arrêté préfectoral portant nomination du Collège Départemental Consultatif de la Commission  
Régionale du Fonds pour le développement de la Vie Associative**

---

Le Préfet de la Région Hauts-de-France  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2011-2121 du 30 décembre 2011 modifié par le décret n° 2018-460 du 8 juin 2018 relatif au fonds pour le développement de la vie associative ;

VU le décret du 21 avril 2016 nommant M. Michel LALANDE, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, préfet de la zone défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

VU le décret du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

VU le décret du 31 octobre 2016 nommant M. Olivier JACOB, secrétaire général de la préfecture du Nord ;

VU l'arrêté préfectoral relatif à la composition de la commission régionale consultative du fonds de développement de la vie associative de la région Hauts-de-France ;

VU l'arrêté préfectoral du 17 novembre 2017 portant délégation de signature à M. Olivier JACOB, secrétaire général de la préfecture du Nord ;

VU les propositions de désignation d'experts associatifs proposées par le Mouvement Associatif ;

VU les propositions de désignation d'Élus proposés par l'Association des Maires ;

VU les propositions de la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale du Nord par intérim ;

ARRÊTE

Article 1er :

Sont nommés membres du collège départemental de la commission régionale du Fonds de Développement de la Vie Associative des Hauts-de-France, trois représentants des maires :

- Madame BRACHET Sylvie ;
- Monsieur BRICOUT Frédéric ;
- Monsieur LELONG Grégory.

Est nommé membre du collège départemental de la commission régionale du Fonds de Développement de la Vie Associative des Hauts-de-France, Monsieur Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental du Nord ou son représentant ;

Sont nommés en qualité de personnalité qualifiée intuitu personæ, en raison de leur engagement et de leur compétence reconnus en matière de Vie Associative, les quatre personnes suivantes :

- Madame ANDRUSYSZYN Colette ;
- Madame LIEGEOIS Audrey ;
- Monsieur Denis DHALLUIN ;
- Monsieur Thomas DEVILLERS.

Article 2 :

Le collège départemental de la commission régionale consultative du Fonds de Développement de la Vie Associative est présidé par le Préfet de département ou son représentant.

Article 3 :

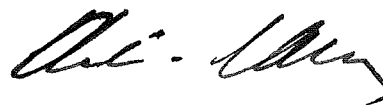
Les dispositions du présent arrêté prennent fin, pour les nommés en qualité de personnalité, 5 ans après la date de signature de l'arrêté, et pour les représentants des maires et du Conseil Départemental, à la fin de leur mandat d'élus.

Article 4 :

Le secrétaire général de la préfecture du Nord et la directrice départementale de la cohésion sociale du Nord par intérim sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le / 4 JUIL. 2018

Pour le Préfet, par délégation,  
Le Secrétaire Général,



Olivier JACOB